# **ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L’INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L’EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS**

Je soussignée « NOM PRÉNOM » déclare sous ma responsabilité, conformément à l’article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M. « NOM ET PRÉNOM DE VOTRE CONJOINT » avec lequel/laquelle je me suis marié(e) « sans contrat de mariage[[1]](#footnote-1) » « avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux », sur les conséquences des dettes contractées dans l’exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à,

Le,

(Signature de la personne immatriculée)

1. Rayez la mention inutile. La mention relative à l’absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable. [↑](#footnote-ref-1)